



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 065-216502260-20221114-2022083-DE



Séance du 14 novembre 2022 à 18h

2022/083

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Régine TOSON, Alexandre ARRIZABALAGA, Serge ALMENDRO

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA), Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Laetitia CAZABAN (procuration pour Jean Christophe MADELEINE), Bruno CAZERES (procuration pour Philippe SOULE PERE), Stéphanie MARQUEZ (procuration pour Dominique GAYE), Juliette SALANNE (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA), BOUTARFA Ingrid, Caroline ECORCHON (procuration pour Régine TOSON), Hélène FRANCES.

Elue secrétaire de séance : Sandrine TREBUCQ Nombre de conseillers en exercice : 23 Date de la convocation : 14 NOVEMBRE 2022

Modification du tarif d'ouverture de caverne ou du colombarium

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que l'ouverture d'une caverne ou du colombarium est soumise au tarif de 30,50€.

M le Maire propose au conseil municipal la suppression du tarif demandé pour la prestation concernant le colombarium ou les cavernes.

Cette prestation devient donc gratuite.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise M le Maire à abandonner la tarification concernant l'ouverture d'une caverne ou du colombarium.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

